

---

## 45<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

### Situations des droits de l'homme qui requièrent l'attention du Conseil

Genève, le 24 septembre 2020

Déclaration de la Suisse

---

Madame la Présidente,

Trop souvent à travers le monde, des élections sont entachées de violences et de violations des droits de l'homme. Ceci peut mener à des crises politiques et conflits nuisant à la démocratie, la paix, l'économie et au développement. La Suisse est convaincue que le respect des droits de l'homme est au cœur de la prévention de la violence électorale.

En complément à l'observation et l'assistance électorales, les mécanismes des droits de l'homme jouent un rôle important, par exemple à travers le monitoring du Haut-Commissariat. La Suisse contribue à prévenir la violence électorale, en soutenant, sur leur demande, le dialogue entre autorités, partis politiques et autres acteurs liés au processus électoral.

La Suisse est préoccupée par la situation des droits de l'homme suite aux élections au **Belarus**. Nous condamnons la violence contre les manifestations pacifiques et appelons au dialogue pour résoudre la crise.

Dans le contexte de la nouvelle loi nationale de sécurité, la Suisse note avec inquiétude le report des élections et les arrestations arbitraires à **Hong Kong**.

Dans un avenir proche, marqué par la COVID-19, des élections sont prévues dans plusieurs pays où un risque accru de violences et de violations des droits de l'homme n'est pas à exclure, dont la **Bolivie, la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry, la République Centrafricaine** et le **Venezuela**.

Nous appelons tous les Etats à garantir le respect des droits de l'homme dans le cadre des élections et à coopérer avec le Haut-Commissariat afin de prévenir toute forme de violence électorale.

Je vous remercie.